

MIGRATION de la messagerie LOTUS vers OUTLOOK

POURQUOI ? COMMENT ?

C'est quoi la migration Lotus vers Outlook ?

Dans le cadre du déploiement de la plateforme collaborative .com1, les outils office 365 de Microsoft vont être déployés progressivement à l'ensemble des collaborateurs du Groupe La Poste.

Pour les branches Banque et Réseau, l'outil de messagerie - **Lotus va être remplacé par Outlook** et les données vont être pour partie migrées-. **Lotus restera disponible en consultation** uniquement pour accéder aux données qui n'auront pas été migrées.

Qu'est-ce que je retrouve de ma messagerie Lotus dans Outlook ?

- Tous mes contacts personnels*
- Les éléments de mon agenda sur les 30 derniers jours passés et sur un an futur*
- Les emails reçus de moins de 30 jours (boîte de réception et dossiers)*

* Dans tous les cas il s'agit d'une recopie des données, aucun élément de Lotus ne sera supprimé

Ce qui ne sera pas migré de ma messagerie Lotus dans Outlook ?

- Les délégations agenda et/ou mail (Les managers et leurs assistantes seront migrés en même temps)
- Les règles de messagerie
- Les modèles de mails

Que devient ma messagerie Lotus ?

- Une messagerie en consultation uniquement des messages reçus (boîte de réception et dossiers) et archivés et ce jusqu'en 2020
- Ce qui n'est plus possible : envoyer ou recevoir des messages, planifier une réunion
- Ce qui est toujours possible : imprimer, détacher une pièce jointe, enregistrer en pdf, gérer mes messages dans les archives (classement...)
- Pour continuer à consulter vos archives, connectez-vous régulièrement à Lotus afin que le mot de passe n'expire pas.

Pour information : en 2018, il est prévu un changement de version de la messagerie Lotus qui peut intervenir, avant ou après votre déploiement de .com1. La nouvelle version de Lotus : la V9 apporte des évolutions de forme (couleur, emplacements des icônes, affichage des dates...) sans changement sur les fonctionnalités. Les modalités de mise à jour de la version Lotus feront l'objet de mails spécifiques aux utilisateurs.

Quelle sera la durée d'indisponibilité de mon poste de travail lors de la migration de messagerie ?

La migration de la messagerie se fera de nuit afin de ne pas générer de période d'indisponibilité pour les utilisateurs.

Les autres questions sont structurées en rubriques :

- Se préparer à la migration
- Démarrer avec ma nouvelle messagerie personnelle
- Les caractéristiques de ma nouvelle messagerie personnelle
- Tout savoir sur le mot de passe RIAM
- Que deviennent les autres boîtes fonctionnelles ?
- Que deviennent les autres outils Outlook ?

SE PREPARER A LA MIGRATION

Y-a-t-il un prérequis pour migrer ?

Il faut disposer d'un compte actif dans l'annuaire du Groupe La Poste

- vérifier que votre compte RIAM est bien actif et que votre mot de passe est non expiré
- Si vous avez oublié votre mot de passe ou n'avez jamais activé votre compte RIAM, consulter la rubrique : « Tout savoir sur le code RIAM »

Quelles sont les recommandations avant de migrer ?

1. Traitez vos invitations

A minima celles reçues depuis plus de 30 jours.

2. Archivez une partie de vos messages (boîte de réception et dossiers)

- tous les messages datant de plus d'un mois avant la migration de votre messagerie nous vous conseillons de les archiver pour pouvoir continuer à les gérer sous Lotus (les classer notamment...)
- tous les messages reçus à moins de 30j que vous ne désirez pas recopier dans Outlook

3. Changez votre mot de passe Lotus

Nous vous recommandons de changer votre mot de passe Lotus avant la migration. Cela permet d'éviter qu'il n'expire pendant ou juste après la migration alors que vous ne vous connectez plus régulièrement à Lotus.

Comment ça se passe si je suis absente au moment de la migration (absence maladie, congés maternité...)?

Il n'est pas nécessaire d'être présent au moment de la migration. A votre retour vous retrouverez votre messagerie dans votre nouvel environnement.

La migration des personnes en absences longue durée ou à caractère exceptionnel seront traitées au cas par cas au moment de la migration de leur entité.

DEMARRER AVEC MA NOUVELLE MESSAGERIE PERSONNELLE

Quels sont les codes d'accès à la messagerie Outlook ?

- **l'identifiant** : votre **adresse email** et non votre IDRH
- **le mode de passe** : votre **mot de passe RIAM***

*Pour tout savoir sur le mot de passe RIAM, consulter la rubrique « [Tout savoir sur le mot de passe RIAM](#) »

Ci-dessous l'écran d'identification à la messagerie :

GROUPE
LA POSTE

Portail d'accès aux applications Groupe

RIAM a besoin des informations suivantes :

@labanquepostale.fr

Mot de passe

Retour Valider

[J'ai perdu mon mot de passe / Mon mot de passe a expiré](#)
[Je veux effacer mon choix d'organisation](#)

Comment accéder à ma messagerie Outlook ?

Depuis le **navigateur internet** : Internet Explorer 11 (client léger) :

L'url d'accès à .com1 est : **<https://www.office.com/>**

Depuis **l'application sur mon poste de travail professionnel** (client lourd) :

Icône « Outlook » sur le bureau.

Pour information, il s'agira de la version 2013 d'Outlook car la suite Office 2013 (word, ppt, Excel...) sera déployée avant .com1 et fera l'objet de communications aux utilisateurs spécifiques.

Depuis mon **smartphone pro**, si j'en suis équipé :

Un mode opératoire de connexion de la nouvelle messagerie à un smartphone professionnel sera fourni au moment de la migration. Vous pourrez ainsi continuer à accéder à votre messagerie depuis votre smartphone professionnel

Pourra-t-on continuer de travailler avec Outlook hors connexion internet ?

Ceux qui disposent d'un ordinateur portable professionnel pourront continuer à travailler en mode déconnecté. Ensuite Outlook se resynchronisera automatiquement lors de sa re connexion au réseau.

Quelles sont les bonnes pratiques de démarrage sous Outlook ?

Il convient de paramétrer Outlook pour ajouter sa signature dans les nouveaux messages, d'autres paramètres sont utiles et seront détaillés, au moment de la migration, accompagnés d'un mini-guide des premiers pas sous Outlook.

Comment gérer les invitations répétitives qui ont été migrées sous Outlook ?

Soyez vigilants concernant les invitations de réunions répétitives car la plupart d'entre elles ne sont pas correctement reportées sous Outlook. Lorsque c'est possible, après votre migration, demandez à l'organisateur de vous réinviter et/ou recréez vos propres invitations récurrentes sous Outlook.

LES CARACTERISTIQUES DE MA NOUVELLE MESSAGERIE PERSONNELLE

Quelle est la taille de ma messagerie ?

Vous disposez de 50 Go de stockage de messages versus les 500 Mo actuels sous Lotus.
Vous disposerez également de 50 Go d'archivage en ligne sur .com1.

Quelle est la taille maximale des pièces jointes ?

Les limites de taille des pièces jointes sont inchangées : vers l'extérieur : 10 Mo, en interne : 20 Mo mais les nouveaux usages vont nous permettre d'envoyer un lien vers le document stocké dans OneDrive ou Sharepoint et évitera ainsi de saturer les messageries.

Les listes de diffusion, seront-elles toujours opérationnelles après migration ?

Oui les listes de diffusion fonctionnent sur .COM1.

L'annuaire présent dans .com1 sera-t-il commun à tout le Groupe ?

Oui, .com1 donne accès à l'annuaire du Groupe où figure chaque collaborateur quelle que soit sa branche.

TOUT SAVOIR SUR LE MOT DE PASSE RIAM

Rendez-vous sur le site <https://selfwag.groupe.extra.laposte.fr/>

Si vous avez déjà utilisé RIAM, entrez votre ID RH sur 7 caractères en majuscules et votre mot de passe RIAM :


Si vous arrivez à vous logger, votre mot de passe RIAM est actif. C'est parfait ! C'est ce mot de passe que vous utiliserez pour.com1

Si vous avez oublié votre mot de passe RIAM ou s'il est expiré : cliquez sur « Mot de passe oublié ou expiré »

- puis répondez aux questions qui vous seront posées
- une fois réactivé, c'est ce mot de passe que vous utiliserez pour.com1

Si vous n'avez jamais accédé à ce compte, cliquez sur « premier accès »

- à la première utilisation de ce service, il vous est demandé de renseigner un ensemble de questions/réponses personnelles. Celles-ci vous permettront, en cas d'oubli ou d'expiration de votre mot de passe, de le réinitialiser vous-même
- une fois activé, c'est ce mot de passe que vous utiliserez pour.com1

Self-service 

Bienvenue sur l'interface de connexion au Self-service


Pour accéder au Self-Service, veuillez saisir votre identifiant (sur 7 caractères) ainsi que votre mot de passe et valider avec le bouton « Connexion ».

Identifiant 7 caractères (P + matricule RH pour les Postiers)

Mot de passe 8 caractères minimum (*)

En savoir plus :

- Guide utilisateur du self-service : [Manuel en ligne](#)
- Si vous avez oublié votre mot de passe annaire Groupe, que votre mot de passe est expiré, ou que votre compte est verrouillé, veuillez saisir votre identifiant et cliquer sur "**Mot de passe oublié ?**"
- Pour réinitialiser votre mot de passe Groupe, veuillez contacter le support téléphonique Intranet au 01 58 35 35 06 ou la BAL sfn-webrh.dsictr@laposte.fr
- (*) Le mot de passe doit être composé de 8 caractères au minimum avec un mélange de majuscule(s)/minuscule(s), de chiffre(s) et de caractères spéciaux.
- **Pour les utilisateurs des postes du domaine CORP, il est préférable d'utiliser le changement de mot de passe du poste de travail par la séquence de touches CTRL ALT Suppr.**

 [Support](#) [Plan du site](#) [Haut de page](#)

Si vous êtes bloqué et rencontrez un message d'erreur, **contactez le support** pour leur préciser que votre compte est bloqué et que vous avez besoin d'un mot de passe provisoire, soit

- Téléphonnez au 1666
- Envoyez un mail à sfn-webrh.dsictr@laposte.fr

Pour information :

Votre mot de passe doit respecter les contraintes suivantes :

- 8 caractères au minimum
- 3 parmi les 4 règles suivantes :
 - Au moins une majuscule
 - Au moins une minuscule
 - Au moins un chiffre
 - Au moins un caractère spécial

Votre mot de passe ne doit pas contenir :

- Votre identifiant RH
- Une partie de votre nom
- Une partie de votre prénom

QUE DEVIENNENT LES BOITES FONCTIONNELLES ?

Elles sont toujours disponibles sous Lotus tant qu'elles n'auront pas été migrées sous .COM1 et les fonctionnalités de messagerie (envoyer/recevoir) restent alors opérationnelles.

QUE DEVIENNENT LES AUTRES OUTILS LOTUS ?

Que devient Sametime avec la disparition de Lotus ?

Sametime sera remplacé par Skype, sans reprise des contacts. Toutefois Sametime restera actif pendant la période de migration de Lotus. L'ouverture des fonctionnalités audio et visio de skype se fera en fonction des équipements (webcam/casques) et des capacités réseau du site.

Que deviennent les espaces collaboratifs Quick'r ?

En concertation avec les équipes SI internes en charge de cet outil collaboratif, les propriétaires d'espaces Quick'r organiseront la migration des données vers SharePoint selon la procédure qui leur sera fournie et en fonction de leurs besoins.